



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

COMMUNE DE HABSHEIM

**ARRETE MUNICIPAL n° 058/2023**  
**portant permission de voirie**  
**rue de la Rampe**

ChM

**Le Maire de la Commune de HABSHEIM,**

VU la Loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;  
VU la Loi n°83-8 du 07 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état ;  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;  
VU le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie - signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié) ;  
VU la demande formulée par l'Ets SOBECA représentée par M. Axel GALLIOT - 7 rue Gutenberg 68190 ENSISHEIM, en date du 09 mai 2023 ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Ets SOBECA, représentée par M. Axel GALLIOT est autorisée à stationner une nacelle devant le chantier rue de la Rampe durant 15 jours, soit du vendredi 12 mai 2023 au vendredi 26 mai 2023, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit, le domaine public.

**Article 2** : Le pétitionnaire, responsable de la sécurité, sera en charge de mettre en place la signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I, 8ème partie consacrée à la signalisation routière).

**Article 3** : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage sur les lieux.

**Article 4** : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

**Article 5** : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de MULHOUSE
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RIXHEIM
- M. le Chef de Poste du Syndicat Mixte des Brigades Vertes d'ESCHENTZWILLER
- M. le Responsable du Service Technique
- M. le responsable de la Police Municipale
- M. le Responsable de l'Ets SOBECA - Ensisheim
- Affichage

HABSHEIM, le 10 Mai 2023  
Gilbert FUCHS  
Maire

